

Affiché en mairie le 07.12.98

COMMUNE DE ROLAMPONT

COMPTE-RENDU

SEANCE DU 1er DECEMBRE 1998

-----

L'AN MIL NEUF CENT QUATRE VINGT DIX HUIT, LE MARDI 1er DECEMBRE A VINGT HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué par Monsieur le maire le 27 novembre 1998, s'est assemblé sous la présidence de M. Michel Gallissot.

**Étaient présents** : M. Michel GALLISSOT, Maire, MM. DELIN, PELLETTIER, MLLE TORRAILLE, MME RUEL, Adjoint, BOUVIER, DOUCHE, WEHRUNG, Maires-Délégués, MMES ROBIN, BROCHOT, MLLE DIOT, MM. Patrick GALLISSOT, THOMASSIN, COUVREUX, ANDRE, BREGERE, Conseillers municipaux.

**Excusés** : M. RAGUET, conseiller municipal,

**Absent** : M. HERBERT, PEUREUX, conseillers municipaux.

M. le maire ouvre la séance à 20 h 10.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L. 121-14 du Code des communes, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Mlle TORRAILLE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**N°0 Adoption du procès-verbal de la séance du 15 septembre 1998.**

Adopté à l'UNANIMITE.

**N°1 Budgets supplémentaires. Exercice 1998 et admissions en non valeur.**

Adopté à l'UNANIMITE.

**N°2 Modification de la délibération du Conseil municipal n°95-72 du 15 décembre 1995 relative à l'application des indemnités des maires et adjoints. Indemnités du maire**

Adopté à l'UNANIMITE.

**N°3 Approbation de la sortie de l'actif des bus vendus ou réformés de la R.T.S.**

Adopté à l'UNANIMITE.

**N°4 État de l'actif et inventaire communal. Recensement des immobilisations acquises avant le 1er janvier 1996.**

Adopté à l'UNANIMITE.

**N°5 Approbation du transfert au Syndicat d'électrification de la région langroise de la maîtrise des travaux de maintenance de l'éclairage public et du remboursement de la quote-part due.**

Adopté à l'UNANIMITE.

**N°6 Approbation du remboursement des frais engagés par les postulants dans le cadre du contrôle médical de recrutement des sapeurs pompiers.**

Adopté à l'UNANIMITE.

**N°7 Déterminations de dépenses d'investissement.**

Adopté à l'UNANIMITE.

**N°8 Approbation de l'acquisition de chemins appartenant à l'Association Foncière de Lannes.**

Adopté par 9 voix POUR une reprise totale, CONTRE 5 voix pour une reprise partielle et 2 ABSTENTIONS.

**N°9 Achat d'un chemin à Lannes appartenant à l'indivision.**

Adopté à l'UNANIMITE.

**N°10 Demande d'aide régionale.**

Adopté à l'UNANIMITE.

**N°11 Approbation de l'adhésion des communes de Courcelles-en-Montagne et de Noidant-le Rocheux au Syndicat intercommunal de transports scolaires de Rolampont.**

Adopté à l'UNANIMITE.

**N°12 Approbation de l'adhésion de la commune de Charmes au Syndicat mixte d'aménagement des lacs de la région langroise.**

Adopté à l'UNANIMITE.

**N°13 Approbation des tarifs de participation aux frais de piscine, du Noël des élèves et du transport scolaire de midi.**

Adopté à l'UNANIMITE.

**N°14 Approbation de l'achat de terrains**

Adopté à l'UNANIMITE.

**N°15 Approbation du reversement des subvention Carvej au Car football et tennis.**

Adopté à l'UNANIMITE

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE M. LE MAIRE LEVE LA SEANCE LE 2 DECEMBRE 1998 A ZERO HEURES & VINGT MINUTES.

Le Maire,